



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL LUCIE 26000

Témoign de l'engagement de AROBASE INTERIM
en faveur du développement durable

Le présent certificat est décerné ce jour à AROBASE INTERIM à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès par le Comité de Labellisation
LUCIE.

Celui-ci a considéré, au regard de l'évaluation de maturité RSE réalisée par BUREAU VERITAS CERTIFICATION, que les engagements pris sur 36
mois permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Responsabilité Sociétale sur cette période.

Le présent certificat est délivré à **AROBASE INTERIM** pour une durée de 36 mois, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre des
engagements de progrès annoncés après une période de 18 mois à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 30/01/2024

Le Président de l'Agence LUCIE
M. Alan FUSTEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Alan Fustec", written over a horizontal line.